

Prix de la Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec
Dans le cadre des Prix d'excellence des Arts et de la Culture
Édition 2023

Prix de la Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec

Objectif : soutenir la relève musicale professionnelle dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Nature : le prix consiste en une bourse de 2 500 \$ remise annuellement.

Description : le Prix de la Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec vise à soutenir la relève musicale professionnelle dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches en décernant une bourse de 2 500 \$ à une lauréate ou à un lauréat. Ce prix lui permettra d'entamer sa carrière professionnelle ou de lui offrir des cours de perfectionnement, de recevoir une marque de reconnaissance et d'encouragement du doyen des orchestres au Canada, en plus d'une visibilité auprès de ses concitoyens.

Clientèle visée : les jeunes musiciens professionnels ou en formation, instrumentistes ou chanteurs, de Québec ou Chaudière-Appalaches ayant fréquenté ou fréquentant une institution de Québec de niveau supérieur en musique et qui détiennent au minimum un diplôme de niveau baccalauréat en musique.

Critères d'attribution : Qualité artistique – Désir de poursuivre une carrière professionnelle - Détenir un diplôme en musique de niveau baccalauréat.

Modalités du processus de mise en candidature et sélection du lauréat : les candidats intéressés doivent s'inscrire avant le 14 septembre 2023 en faisant parvenir à ilepine@osq.org :

- Une lettre d'intention;
- Le Curriculum Vitae du candidat;
- Deux lettres d'appui;
- Un vidéo d'une dizaine de minutes.

Le comité de sélection, composé du directeur musical, Maestro Clemens Schuldt, du président de la Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec, du directeur de l'administration artistique, de la coordonnatrice de l'administration artistique et d'un musicien de l'Orchestre symphonique de Québec, se réunira ensuite pour choisir des finalistes et le candidat qui remportera le Prix de la Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec qui sera remis lors du gala au mois de novembre suivant.

Montant de la bourse : 2 500 \$

Régions administratives touchées : Québec et Chaudière-Appalaches

Pour information : Mme Isabelle Lépine,
Coordonnatrice de l'administration artistique
Orchestre symphonique de Québec
418 643-8486 poste 110
ilepine@osq.org